

Qu'apporte le parcours ?

- Une ouverture d'esprit à tout type de création sonore par des rencontres et des écoutes.
- Le développement par l'expérimentation des savoir-faire en atelier ou en cours individuel.
- L'acquisition de compétences techniques et théoriques.
- La culture des savoir-être : se sentir bien dans un groupe, dans sa tête, dans son corps.

De 7 à 20 ans et plus... le parcours création propose une offre complète de formation couvrant :

La découverte et l'initiation, sans aucune pratique musicale antérieure, en abordant la musique directement par la création au moyen d'un panel d'instruments et outils numériques adaptés.

Le pôle création est un parcours Pulse de formation initiale, avec :

- la délivrance d'un diplôme,
- la préparation à des études supérieures,
- la réalisation d'un projet amateur de A à Z.

Les cycles

Cycle 1 - DÉCOUVRIR

Plusieurs formules adaptées à l'âge et au parcours de chacun pour découvrir ce qui t'attire ou ce que tu ne connais pas : Dès 7 ans ou plus tard, sans aucune pratique musicale antérieure.

Après un cycle 1 en instrument ou voix au conservatoire.

Cycle 2 - EXPLORER

De 14 à 16 ans, expérimentation et peaufinage de ton profil. Possibilité de changer d'idée.

Cycle 3 - APPROFONDIR

De 17 à 20 ans, perfectionnement de ton projet afin de voler de tes propres ailes.

Crédit photo © Dominik Fusina

COMMENT ça marche ?

Si tu es déjà élève au conservatoire, parles-en avec tes professeurs.

Si tu n'as jamais fait de musique, renseigne-toi auprès du conservatoire : 2 parcours « 1^{ers} pas en création » sont proposés de 7 à 9 ans ou de 10 à 12 ans.



Si tu es déjà musicien et à partir de 13 ans :

- **Entretien avec le pôle création** pour choisir ton profil d'apprentissage et définir ton projet
- **Elaboration de ton contrat** selon ton profil, comprenant :
 - un atelier de rattachement et/ou un cours individuel,
 - une plage horaire pour les cours techniques et théoriques,
 - des stages annuels,
 - un choix de parcours culturel.

Pour plus d'infos

Après du secrétariat du conservatoire

Par téléphone : 04 74 09 43 10

Par e-mail : pole.creation@agglo-villefranche.fr



CONSERVATOIRE
à rayonnement intercommunal
VILLEFRANCHE BEAUJOLAIS SAÔNE

96, rue de la sous-préfecture 69400 Villefranche-sur-Saône
04 74 09 43 10
conservatoire@agglo-villefranche.fr

CONSERVATOIRE
à rayonnement intercommunal
VILLEFRANCHE BEAUJOLAIS SAÔNE

LE PARCOURS "création"

Tu es attiré(e) par la création musicale ?

Tu en fais déjà seul(e) ?

Tu souhaites développer ton talent et ton style ?

REJOINS-NOUS



VILLEFRANCHE
BEAUJOLAIS
SAÔNE
agglo

RHÔNE
LE DÉPARTEMENT

AIN
Le Département

SAÛNE
Le Département
Culture
Communication

Maquette réalisée par le service communication de la Communauté d'Agglomération Villefranche Beaujolais Saône - mai 2023
Ne pas jeter sur la voie publique.

4 profils type

Les instrumentistes et vocalistes

Ils sont des créateurs, ils inventent à partir de leur voix/instrument, interprètent et mettent en scène des systèmes hybrides.



Les compositeurs

Ils sont des auteurs, ils écrivent, composent textes et musiques pour eux, pour d'autres musiciens ou encore pour des arts différents.



Les concepteurs

Ils sont des inventeurs et des concepteurs de systèmes. Ils sont aussi des bricoleurs d'objets, d'idées, de jeux et d'installations.



Les producteurs

Ils composent à partir de matière préexistante, mettent les machines au centre de leur travail et peuvent composer pour d'autres.

4 domaines d'apprentissage

LES ATELIERS

Lieux d'élaboration collective :

Ateliers musiques actuelles, électromix (mélange voix/instruments, machines), improvisation...



LES TECHNIQUES

Lieux de savoir-faire :

Cours d'instruments, de chant, écriture et interprétation de textes, travail du flow, harmonie, ear training, connaissance des instruments, logiciels, techniques d'idéation et d'innovation...

LE PARCOURS CULTUREL

Lieux de découverte :

Temps pour aller voir comment font les professionnels, faire un pas de côté vers l'inconnu.

LES THÉORIQUES

Lieux de partage de compétences communes :

Zoom sur l'histoire de la musique moderne, la place du savoir-être, du corps et de la voix.

4 formes temporelles

Plage horaire

Une plage horaire commune pour les cours théoriques et techniques sur l'année.



Contrat individuel

Un contrat individuel avec un soutien instrumental sur une période ou un projet de composition.



Stages

Ils sont les temps forts du pôle création. Ils rassemblent les élèves autour d'une thématique et dans un esprit de transversalité.



Ateliers hebdomadaires à l'année

Construction collective par l'expérimentation.